

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUILLAUME**

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 AOUT 2020

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Guillaume tenue conformément aux dispositions du Code municipal de cette province et à ses amendements. Séance tenue le **lundi 3 août à 19 h 30**.

Monsieur le maire, M. Robert Julien, préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

Siège n° 1 : Mme Francine Julien Siège n° 2: M. Christian Lemay
Siège n° 4 : M. Claude Lapolice
Siège n° 5 : Jocelyn Chamberland Siège n° 6 : M. Luc Chapdelaine
Absences motivées : Siège n° 3 : Dominique Laforce

Est également présente : 12 citoyens
Mme Diane Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire M. Robert Julien constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

136-08-2020 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Les varia demeurent ouverts.



ORDRE DU JOUR
SÉANCE DU 3 AOUT 2020

- 1 ADMINISTRATION**
 - 1.1 Adoption du PV du 6 juillet 2020;
 - 1.2 Liste des comptes payés et à payer juillet 2020–août 2020;
 - 1.3 Report du dépôt des états financiers 2019;
 - 1.4 Demande de commandite : Hénault assurance;
 - 1.5 Membership village québécois d'antan;

- 2 SÉCURITÉ INCENDIE – SÉCURITÉ CIVILE**
 - 2.1 AUCUN POINT

- 3 PREMIERS RÉPONDANTS**
 - 3.1 AUCUN POINT

- 4 VOIRIE**

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

4.1 Achat camion voirie;

5 HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 ~~Adoption règlement 241-2020 sur la collecte des gros rebuts;~~
REPORTÉ

5.2 Remplacement tablette de l'enregistreur de données à l'usine de filtration;

5.3 Autorisation de signature d'entente avec l'Arpe;

6 URBANISME, ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Demande de prolongation pour le dépôt des règlements d'urbanisme;

6.2 Paiement de facture Jacques Métivier, urbaniste-conseil : F-1390;

7 LOISIRS ET CULTURE

7.1 Demande d'installation de cantine dans lieu public : Hénault assurance;

7.2 Demande d'appui projet Age d'or;

8 VARIA ET CORRESPONDANCE

8.1 Demande d'information : service de prise de sang du CLSC a la pharmacie de Saint-Guillaume;

8.2 Information sur une subvention pour l'installation d'une chute à livres pour la bibliothèque;

8.3 Cercle des fermières : souhaite que les métiers soient dans un même local ;

8.4 Remplacement d'un ponceaux : rang St-Mamert;

9 PÉRIODE À L'ASSISTANCE

9.1

10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE

ADMINISTRATION

137-08-2020 1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUILLET 2020

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juillet 2020.

ADOPTÉE

138-08-2020 1.2 ADOPTION DES COMPTES PAYÉS (JUILLET) ET À PAYER (AOUT 2020)

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire de la séance ordinaire du 3 août 2020;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 005-01-2020 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale et secrétaire-trésorière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Claude Lapolice appuyé par M. Luc Chapdelaine, et résolu unanimement d'approuver le paiement des comptes tels que présentés:

Total investissements :	0 \$
Total incompressibles	34 483,85 \$
Total des salaires :	24 636,64 \$
Total à payer	60 036,56 \$
Grand total des déboursés :	119 157,05 \$

ADOPTÉE

139-08-2020 1.3 RÉSOLUTION REPORT DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019

CONSIDÉRANT le délai supplémentaire accordé par le MAMH pour le dépôt des états financiers 2019;

CONSIDÉRANT QU'IL y a retard de la production des états financiers par les vérificateurs ;

CONSIDÉRANT QUE la date de dépôt est le 31 août 2020;

CONSIDÉRANT QUE les états financiers 2019 seront déposés lors du conseil le mardi 8 septembre 2020 ;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu de demander au Ministre des affaires municipales et de l'habitation un délai supplémentaire de 8 jours pour le dépôt des états financiers 2019.

ADOPTÉE

140-08-2020 1.4 RÉSOLUTION DEMANDE DE COMMANDITE 35^E LÉVÉE DE FONDS HÉNAULT ASSURANCE- JOURNÉE CHAMPÊTRE

CONSIDÉRANT la demande de commandite déposée par Hénault assurance en juillet 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de commandite remplace le tournoi de golf annuel d'Hénault assurance;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de commandite a pour but de soutenir des organismes de la municipalité ;

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu de commanditer Hénault assurance pour un montant de cent cinquante dollars (150\$) pour la journée champêtre du 9 août 2020. Le conseil tient à remercier Hénault assurance pour son implication dans la communauté.

ADOPTÉE

141-08-2020 1.5 RÉSOLUTION DEMANDE DE MEMBERSHIP 2020 AU VILLAGE QUÉBÉCOIS D'ANTAN

CONSIDÉRANT la demande de membership du village québécois d'antan de juillet dernier;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire apporter son appui financier au village québécois d'Antan ;

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu de payer le membership 2020 au village québécois d'Antan au montant de cent dollars (100\$) plus taxes.

ADOPTÉE

INCENDIE

2.1 AUCUN POINT

PREMIER RÉPONDANT

3.1 AUCUN POINT

VOIRIE

142-08-2020 4.1 RÉSOLUTION ACHAT CAMION DE VOIRIE 2020

CONSIDÉRANT la résolution 130-07-2020 qui autorisait l'achat d'un camion de voirie 2020 auprès de Paillé automobiles ;

CONSIDÉRANT QUE Paillé automobiles n'est pas en mesure de fournir le camion tel que soumissionné ;

CONSIDÉRANT QUE Montplaisir, le 2^e plus bas soumissionnaire, n'est pas en mesure de fournir le camion tel que soumissionné ;

CONSIDÉRANT QUE des recherches auprès de d'autres concessionnaires ont été fait afin de trouver un véhicule tel que mentionné dans le devis et qu'aucun camion ne correspond au devis demandé;

CONSIDÉRANT QUE Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée à un véhicule de disponible ayant une description similaire a notre devis ;

SUR PROPOSITION de M Jocelyn Chamberland appuyée par M Claude Lapolice, il est unanimement résolu d'acheter le camion de voirie de marque GMC sierra 2020, auprès de Lussier Chevrolet Buick GMC Ltée. pour la somme de 41 779,62\$ taxes incluses.

QUE la dépense soit financée avec le fonds de roulement.

QUE le remboursement au fonds de roulement soit fait comme suit :
remboursement de 10 000 \$ par année.

QUE la capacité de remorquage maximale soit indiquée clairement sur le camion.

ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

5.1 ~~RÉSOLUTION ADOPTION RÈGLEMENT 241-2020 SUR LA COLLECTE DES GROS REBUTS~~ REPORTÉ

143-08-2020 5.2 RÉSOLUTION REMPLACEMENT TABLETTE ÉLECTRONIQUE A L'USINE DE FILTRATION POUR L'ENREGISTREUR DE DONNÉES

CONSIDÉRANT l'évolution de la technologie, la tablette électronique de l'enregistreur de données de l'usine d'aqueduc ne répond plus aux besoins actuels;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées a 2 compagnies ;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

CONSIDÉRANT QUE la tablette à des caractéristiques particulières afin de d'opérer le logiciel d'enregistrement de données;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu de remplacer la tablette électronique de l'enregistreur de données de l'usine de filtration par une tablette SYM COD TAG-7-PM au montant de 1 668,87\$ taxes incluses. De financer la dépense avec le budget courant.

ADOPTÉE

144-08-2020 **5.3 ARPE AUTORISATION DE SIGNATURE POUR ENTENTE DE COLLECTE**

CONSIDÉRANT QUE l'ARPE est l'Association pour le recyclage des produits électroniques du Québec visant à promouvoir les comportements écoresponsables des citoyens du Québec ;

CONSIDÉRANT QU'une entente doit être signée pour démontrer l'engagement de la Municipalité envers l'ARPE ;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu de signer l'entente en collaboration avec ARPE, que madame Diane Martineau, directrice générale et secrétaire-trésorière, puisse signer l'entente et que la cueillette se fasse le samedi 17 octobre 2020.

ADOPTÉE

URBANISME ET ZONAGE ET DÉVELOPPEMENT

145-08-2020 **6.1 DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI POUR L'ADOPTION DES RÈGLEMENTS DE CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ**

CONSIDÉRANT la résolution 117-05-2019 qui demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de prolonger le délai pour l'adoption des règlements de concordance nécessaires suite à l'adoption de son règlement 1 modifiant le SADR de la MRC de Drummond jusqu'au 25 juillet 2020 en vertu de l'article 239 de LAU :

CONSIDÉRANT QUE la production des règlements a été retardée à cause de la covid-19 (service non essentiel);

SUR PROPOSITION de M. Claude Lapolice, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu que le conseil demande à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, de prolonger une seconde fois, le délai pour l'adoption des règlements de concordance nécessaires suite à l'adoption de son règlement 1 modifiant le SADR de la MRC de Drummond jusqu'au 31 décembre 2020 en vertu de l'article 239 de LAU.

ADOPTÉE

146-08-2020 **6.2 RÉSOLUTION AUTORISATION DE PAIEMENT FACTURE JACQUES METIVIER URBANISTE-CONSEIL**

CONSIDÉRANT la résolution 257-07-214, adjudication – règlement d'urbanisme et zonage au montant de 16 150\$;

CONSIDÉRANT la facture 1390 au montant de 2 900\$ plus taxes;

CONSIDÉRANT l'avancement des travaux de fonte;

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

SUR PROPOSITION de M. Luc Chapdelaine, appuyée par M. Christian Lemay, il est unanimement résolu de payer la facture 1390 au montant de 2 900\$ plus taxes.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

147-08-2020 **7.1 RÉSOLUTION DEMANDE D'INSTALLATION DE CANTINE DANS UN LIEU PUBLIC : HÉNAULT ASSURANCE**

CONSIDÉRANT QUE le règlement 225-2017 Règlement concernant les parcs, sentiers, pistes cyclables, de ski de fond et autres lieux à l'usage du public, article 20, 2^e alinéas, permet au conseil d'autoriser des activités de vente et commerciales pour un évènement particulier;

CONSIDÉRANT QU' Hénault assurance souhaite tenir une levée de fonds le 9 août 2020 au parc du repère tranquille et y installer une cantine mobile pour en faire la vente de produits comestibles dans un but non lucratif;

SUR PROPOSITION de Mme Francine Julien, appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu d'autoriser Hénault assurance à installer une cantine mobile pour faire la vente de produits comestibles dans un but non lucratif.

ADOPTÉE

148-08-2020 **7.2 RÉSOLUTION D'APPUI AU PROJET D'AMÉLIORATION DU LOCAL DE L'ÂGE D'OR FADOQ SAINT-GUILLAUME**

CONSIDÉRANT QUE le local de l'âge d'or FADOQ Saint-Guillaume a besoin d'être remis à neuf;

CONSIDÉRANT QUE les travaux à entreprendre sont importants et touchent la sécurité;

CONSIDÉRANT QUE le comité entreprend présentement des démarches de financement pour ce projet;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par M. Luc Chapdelaine, il est unanimement résolu que le conseil de la Municipalité appuie l'âge d'or FAQQQ Saint-Guillaume dans son projet de remise à neuf du local afin de le rendre conforme aux normes du bâtiment en santé et sécurité. Ainsi que d'adapter l'espace à la demande actuelle.

ADOPTÉE

VARIA ET CORRESPONDANCE

8.1 Demande d'information au sujet du service de prise de sang qui était offert à la pharmacie par le CLSC.

Un suivi sera fait auprès du CSSS de la Mauricie et Centre-du-Québec.

8.2 Information du réseau biblio : subvention disponible pour l'installation d'une chute a livres s'il y a achat de groupe. Le conseil souhaite rediscuter de ce point avant de prendre une décision.

8.3 Le cercle des fermières demande à la Municipalité la possibilité de regrouper les métiers à tisser au même endroit. Il est demandé au cercle des fermières de contacter le Centre récréatif de St-Guillaume.

149-08-2020 **8.4 RÉSOLUTION REMPLACEMENT D'UN PONCEAU RANG SAINT-MAMERT**

Procès-verbal du Conseil de la
Municipalité de Saint-Guillaume

CONSIDÉRANT QU'UN ponceau dans le rang Saint-Mamert a subi un bris majeur;

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réfection de Rang sont prévu à court terme pour le rang St-Mamert;

CONSIDÉRANT QUE le budget un disponible pour des interventions imprévues;

SUR PROPOSITION de M. Jocelyn Chamberland appuyée par Mme Francine Julien, il est unanimement résolu d'autoriser les travaux de remplacement du ponceau endommagé dans le rang St-Mamert. **QUE** le coût approximatif des travaux est d'environ dix mille dollars (10 000\$). **QUE** la dépense soit financée avec le budget courant.

ADOPTÉE

PÉRIODE A L'ASSISTANCE

9.1 La période de questions a eu lieu comme prévu par la loi, C.M. article150.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

150-08-2020 10.1 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par Mme Francine Julien de lever la séance à 8 h 35

M. Robert Julien
Maire

Diane Martineau, DMA
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Robert Julien, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le _____